

PROCÈS-VERBAL

DE LA RÉUNION

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA

SOCIÉTÉ DE GESTION DES DÉCHETS NUCLÉAIRES (SGDN) / NUCLEAR WASTE MANAGEMENT ORGANIZATION (NWMO)

**tenue au 49, avenue Jackes, Toronto, Ontario
le 13 février 2006**

à 9 h HNE

Sont présents

M. Ken Nash	Administrateur et président
M. Laurie Comeau	Administrateur
M. Fred Long	Administrateur et trésorier
M ^{me} Adèle Malo	Administratrice
M. Michel Rhéaume	Administrateur
M ^{me} Elizabeth Dowdeswell	Présidente
M. David Crombie	Président du Conseil consultatif
M ^{me} Kathryn Shaver	Secrétaire générale

AFFAIRES DU CONSEIL

1. Constitution du quorum

M. Nash préside la réunion du 13 février 2006.

Après avoir constaté que les administrateurs de la Société ont été dûment convoqués et que le quorum est atteint, M. Nash ouvre la réunion.

2. Adoption de l'ordre du jour

Les administrateurs adoptent l'ordre du jour de la réunion.

3. Procès-verbal de la réunion précédente

Le procès-verbal de la réunion tenue le 30 novembre, dont chaque membre du conseil a reçu une copie, est approuvé.

4. Affaires issues des procès-verbaux

La présidente fait le point sur les mesures qui devaient être prises à la suite de la réunion de novembre et précise que toutes les mesures ont été prises.

RAPPORT DU CONSEIL CONSULTATIF

5. Rapport du président du Conseil consultatif

M. Nash invite le président du Conseil consultatif à traiter des activités du Conseil.

M. Crombie fait un compte rendu de la réunion de décembre 2005 du Conseil consultatif; dans son rapport verbal, il indique que le Conseil a :

- Passé en revue le processus observé par la SGDN pour la présentation du Rapport d'étude final au gouvernement fédéral en novembre et souligne la participation du président du Conseil consultatif à la rencontre de la SGDN avec le ministre de Ressources naturelles Canada et à la présentation subséquente au Comité permanent de l'environnement et du développement durable.
- Examiné, à la lumière des objectifs primordiaux de l'organisation en matière de conformité et de préparation, les activités sur lesquelles la SGDN comptait mettre l'accent en 2006. Les membres du Conseil ont appuyé l'orientation générale du plan de travail et soumis des idées à la SGDN pour l'aider à préciser et peaufiner les initiatives prévues dans le plan de travail. Ils ont souligné qu'il était important que la SGDN demeure un promoteur visible de son rapport, qu'elle soit disponible pour expliquer ses recommandations et qu'elle apporte un soutien au gouvernement dans le cadre de l'examen du rapport d'étude. Le Conseil a invité la SGDN à poursuivre ses activités d'engagement et de dialogue et l'a exhortée à maintenir son engagement important au niveau international de façon à poursuivre l'échange de connaissances avec les autres pays.
- Passé en revue les activités d'engagement de la SGDN menées avec les peuples autochtones au cours des trois dernières années. La SGDN avait invité le Conseil à discuter des prochaines étapes possibles de l'engagement de l'organisation auprès des peuples autochtones. Les membres du Conseil ont appuyé les orientations proposées par la SGDN et approuvé sans réserve son projet de poursuivre le dialogue avec les aînés et les jeunes en 2006. Le Conseil a suggéré à la SGDN de profiter de la période de transition pour en apprendre davantage sur les problèmes de mise en œuvre par le biais de discussions avec les peuples autochtones et l'industrie et pour examiner les pratiques exemplaires et tirer des enseignements de leurs expériences en matière de mise en œuvre de grands projets dans d'autres secteurs.

Le président du Conseil fait un compte rendu de la conférence téléphonique tenue le 6 février 2006 pour permettre aux membres du Conseil de faire part de leurs observations sur le rapport annuel préliminaire que la SGDN est en train de rédiger. Le Conseil a endossé la présentation proposée du document et a offert d'élaborer sur ses propres activités aux fins de leur incorporation dans le rapport. À l'image des années précédentes, le Conseil a l'intention de faire parvenir une lettre au ministre en mars dans laquelle il fera part de ses observations indépendantes sur le dernier exercice de la SGDN.

En terminant, M. Crombie fait part de l'intention du Conseil de tenir des réunions trimestrielles en 2006, en plus d'autres séances informelles et conférences téléphoniques, selon les besoins.

Au nom du conseil d'administration, M. Nash remercie le président du Conseil de sa mise à jour.

<i>RAPPORT ANNUEL</i>

6. Rapport annuel préliminaire

Le président invite la présidente à traiter du rapport annuel préliminaire qui a été déposé aux fins de discussion.

La présidente fait remarquer qu'un grand nombre des activités menées par la SGDN en 2005 font l'objet d'un compte rendu détaillé dans le Rapport d'étude final publié en novembre 2005. Pour l'élaboration du rapport annuel, la SGDN propose un rapport récapitulatif, contenant des liens Web vers de l'information complémentaire. Le conseil est informé que la version qu'il a en main tient compte des idées soumises précédemment par le Conseil consultatif.

Le président invite le conseil à procéder à un examen séquentiel et à une discussion de chaque section du rapport. Les administrateurs

- se disent en faveur de l'approche globale du document et de sa présentation;
- soumettent des idées pour en améliorer la clarté et soulignent des points que la SGDN pourrait peut-être décrire de façon plus détaillée;
- fournissent de l'information supplémentaire pour élaborer la discussion des activités du conseil en 2005;
- endossent l'incorporation tant des réflexions rétrospectives sur les réalisations de la SGDN au cours de son étude de trois ans que des points saillants de son plan de travail pour l'année qui vient.

La SGDN précise les aspects du rapport qui sont encore en voie d'élaboration, lesquels seront transmis au conseil aux fins d'examen.

La SGDN est invitée à procéder à l'achèvement du rapport et à soumettre la version finale à l'approbation du conseil à la réunion du 28 février 2006.

ENGAGEMENT

7. Engagement

Le président invite la présidente à passer en revue les activités d'engagement récentes de la SGDN.

- Dans son rapport, la présidente fait un compte rendu de la réunion trimestrielle de la SGDN avec Ressources naturelles Canada, au cours de laquelle l'organisation a passé en revue ses obligations permanentes en matière de rapport aux termes de la *Loi sur les déchets de combustible nucléaire*.
- La présidente fait aussi un compte rendu d'une réunion tenue avec la Canadian Association of Nuclear Host Communities pour renseigner ses membres sur le plan de travail de la SGDN pour 2006.
- La présidente passe en revue la liste des conférences et des réunions auxquelles la SGDN a été invitée à participer.

La présidente souligne qu'une lettre a été envoyée au nouveau ministre de Ressources naturelles Canada pour lui demander de tenir une rencontre préliminaire, au moment qui lui conviendra, avec le président du conseil d'administration, la présidente et le président du Conseil consultatif de la SGDN.

8. Rapport du Comité de la vérification, des finances et du risque

Le président du Comité de la vérification, des finances et du risque présente un compte rendu de la réunion de décembre 2005 du Comité au cours de laquelle les membres ont rencontré les vérificateurs externes, Deloitte & Touche, et examiné et approuvé le plan de services de vérification pour la vérification externe.

Dans son rapport sur le processus de vérification, M. Long traite :

- Des délais du travail de vérification sur place entrepris en janvier 2006;
- Des membres de l'équipe responsable de la vérification;
- Des prochaines étapes de la présentation des constatations de la vérification au Comité de la vérification, des finances et du risque, et de l'incorporation des états financiers vérifiés dans le rapport annuel de la SGDN.

9. Calendrier de réunions du conseil

La présidente dépose, aux fins d'examen par le conseil, un calendrier éventuel de réunions pour 2006.

Après discussion, le président demande que la secrétaire générale fixe les dates de réunion selon le calendrier proposé tout en soulignant qu'il pourrait être nécessaire de tenir d'autres réunions au cours de l'année pour discuter des documents constitutifs de la SGDN et les approuver.

On discute de la possibilité de tenir des vidéoconférences et des conférences téléphoniques. Le conseil dit préférer les réunions face à face et propose que l'on examine, au moment d'établir le calendrier des prochaines réunions, la possibilité de se réunir dans les provinces membres du Nouveau-Brunswick et du Québec, en plus de l'Ontario.

Clôture de la réunion du conseil d'administration

L'ordre du jour étant épuisé, les administrateurs lèvent la séance à 12 h HNE.

La secrétaire générale
Le 28 février 2006